

Catégorie A

Présélection de chargés de mission d'enseignement et de permanents pédagogiques pour l'ENFIP CAPN n°2, 3 et 4 des 2 et 3 février 2014

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Après une année blanche, contre notre volonté, l'administration a décidé cette année d'un recrutement significatif de chargés d'enseignement pour les différents établissements de l'ENFIP.

Nous devrions en être satisfaits,.... Si cela traduisait une volonté de votre part de donner à l'ENFIP un corps d'enseignants à la hauteur des besoins réels.

Hélas, nous savons que vous répondez seulement à un besoin conjoncturel dû aux fortes promotions annoncées pour l'année à venir.

Cela nous amène d'ailleurs à nous interroger sur la capacité de notre administration à gérer ses propres effectifs à moyen et long terme.

En effet, comment se fait-il que la DGFIP, pourtant grande administration, ne soit pas en mesure d'avoir une politique prévisionnelle de l'évolution de ses effectifs ?

Une fois passé ces quelques propos liminaires interrogatifs, notre déclaration se déroulera en quatre phases :

- Le contexte général
- Le contexte propre à la formation professionnelle et à l'ENFIP
- Quelques considérations sur la pédagogie qui nous amènerons à nos demandes ;
- Et enfin, des questions et des remarques sur le contenu de cette CAP

➤ **Sur le contexte Général**

Le Président de la République, au sujet du pacte de responsabilité, a précisé qu'au moins 50 milliards d'euros d'économies seraient réalisés entre 2015

et 2017. Les diminutions drastiques des dépenses vont s'accroître.

Le patronat a d'ores et déjà obtenu la suppression des cotisations patronales d'allocations familiales d'ici 2017, menaçant l'avenir de la branche famille de la sécurité sociale. Le mécanisme des contreparties envisagées, notamment en matière d'emploi et de rémunération est plus qu'aléatoire.

Nous redoutons les conséquences de la fiscalisation intégrale des allocations familiales !

Pour Force Ouvrière, le pacte de responsabilité ne constitue pas un compromis historique, comme l'a souligné le Président de la République.

Force Ouvrière ne se laissera pas enfermer dans un compromis asymétrique !

Force Ouvrière ne confond pas négociation et concertation, liberté de comportement et unité nationale anesthésiante.

Dans un tel contexte, plus que jamais, Force Ouvrière réaffirme ses revendications en matière de salaire, d'emploi, de service public républicain et de protection sociale collective. Ce pacte de responsabilité découle du pacte budgétaire européen, et risque de se retrouver rapidement en contradiction avec le pacte républicain.

Dans la fonction publique et plus précisément à la DGFIP, les personnels marquent leur désaccord avec cette politique d'austérité et sa cohorte de suppressions d'emploi. Cette situation est dangereuse car elle peut mener à faire assurer des missions de service public, par des agences du secteur privé.

➤ **Sur le contexte propre à la formation professionnelle et à l'ENFIP**

En contradiction avec le discours, répété à l'envie, qui place la formation parmi les priorités de la DGFIP, l'ENFiP vient de « cotiser » 2 fois plus que les autres services pour les suppressions d'emplois ... « cherchez l'erreur » !

L'ordre du jour de cette CAP s'inscrit dans le cadre général de la formation professionnelle au niveau fonction publique et ministériel. Dès lors **F.O.-DGFIP** porte, en la matière, les revendications de la Fédération Générale des Fonctionnaires et de la Fédération des Finances Force Ouvrière.

A ce titre, la formation professionnelle est un droit essentiel, et doit être un investissement pour le bon exercice des missions.

F.O.-DGFIP condamne l'orientation gouvernementale où la réduction des coûts, l'employabilité immédiate, la mutualisation des moyens et la contractualisation, seraient les nouveaux axes d'une formation professionnelle au service de la Réforme de l'Etat.

Pour Force Ouvrière, seules les formations initiales dispensées dans les établissements de l'ENFiP, doivent garantir aux fonctionnaires de réaliser l'ensemble des missions statutaires correspondant aux corps dans lesquels ils ont été recrutés. Nous serons particulièrement attentifs au devenir de **l'ensemble des établissements** et des formations nationales qui sont liées au statut, également national.

Pour Force Ouvrière, Il s'agit d'un enjeu capital pour le devenir des agents de la fonction publique et du statut menacés par l'acte III de la décentralisation. Nous ne tolérerons pas une atomisation de la fonction publique et par-delà, de la République.

Partie intégrante de la formation initiale **F.O.-DGFIP** demande la reconnaissance d'un véritable stage pratique, qui doit rester non probatoire. Les effectifs réduits conduisent trop souvent à transformer le Stage Premier Métier en une simple prise de poste anticipée. Le stagiaire doit, dans tous les cas, bénéficier d'un tutorat permanent, être affecté en surnombre et non en « bouche-trou ».

➤ LA PÉDAGOGIE ET LES REVENDICATIONS

Nous allons aborder maintenant quelques considérations sur la pédagogie, l'objet de cette CAP n'est-il pas en effet de recruter des collègues qui vont devoir enseigner, c'est-à-dire transmettre des savoirs et des savoirs faire.

Nous considérons à Force Ouvrière qu'il n'est pas inutile ni incongru de regarder ce qui se passe en dehors des murs de notre école, de ses établissements, et de se pencher quelques instants sur les réflexions en cours sur les questions de pédagogie.

- Récemment, a été publié par l'OCDE le rapport **PISA** comparant les systèmes éducatifs des pays.
- De même, le ministre de l'éducation a engagé un processus de réflexion sur le système éducatif et notamment la formation des maîtres d'école.

- Et par ailleurs, des instituts ou personnalités d'horizons divers donnent ici ou là leur avis sur la formation des maîtres.

Quel lien existe-t-il entre toutes ces réflexions d'instituts ou de personnalités qui ne se situent pas toujours du même côté de l'échiquier politique ?

La réponse est claire : une convergence de positions sur la nécessité primordiale de la formation des enseignants !

Rapport PISA :

ce qui est intéressant ce ne sont pas les 495 points de la France (*à comparer à la moyenne 494*) mais de constater que le trio de tête, peu importe qu'il soit asiatique ou d'ailleurs, pour arriver à ce **résultat a pris depuis plusieurs années l'orientation de prioriser la formation des enseignants.**

L'Institut MONTAIGNE :

Laurent **BIGORGNE** son directeur indiquait il y a peu : « Le nœudgordien, c'est la formation ». Puis un peu plus loin « Il faut refonder la formation des enseignants » car l'objectif c'est de redonner à la France, par rapport au classement (PISA), une place digne de ce qu'on appelle un « grand pays » (*5^{ème} puissance mondiale, pensée Française, savoir faire technologique et industriel...*).

Ecoutons encore Laurent **BIGORGNE** : « des chercheurs de très haut niveau nous disent que l'éducation n'est pas un art mais une science. Si l'enseignement devient une science, il y a des techniques à respecter... comme en médecine. Et donc là-dessus il faut refonder la formation des maîtres. **La priorité ne peut plus être seulement normative ou budgétaire, elle doit être pédagogique** ».

Vincent PEILLON lors du débat sur la loi de refondation de l'école :

« La qualité de la formation des enseignants constitue un facteur essentiel de réussite pour les élèves ».

Dans le même ordre d'idées on peut noter que les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (**ESPE**) **ont vu leurs pratiques réorientées vers un partage entre le savoir et le savoir faire, ce sont désormais des formations qui mélangent savoir académique et stages.**

Et pour en finir avec les références on peut rajouter les propos d'un professeur en sciences de l'éducation, membre de l'Institut Universitaire de France,

Pascal BRESSOUX , qui sont les suivants :

« c'est certes important qu'un prof de math soit bon en mathématiques, **mais s'il n'a jamais été confronté à un cours de psychologie de l'apprentissage, s'il n'a jamais rien lu sur les questions de motivation, sur les pratiques d'enseignement qui ont des**

effets positifs sur les élèves, tout cela est parfaitement aberrant ».

Ce professeur fustige par cette tirade les forces qui s'opposent, au sein même de l'ESPE à la formation aux mécanismes d'apprentissage.

Voilà un petit développement qui nous amène à la position de Force Ouvrière sur la nécessité d'une très bonne formation des enseignants de l'ENFiP.

C'est aujourd'hui la 4^{ème} fois que **F.O.-DGFIP** intervient pour rappeler son opposition à la diminution de 40 % du volume de la formation des enseignants.

Par ou à cause d'une sorte de parallélisme des forces, avec celles qui s'opposent à la formation aux mécanismes d'apprentissage au sein même de l'ESPE, il faut résister, au sein de l'ENFiP, aux tentatives de grignotage de la forme et du fond du GRH 10.

Pour autant cela ne veut pas dire que nous refusions de le faire évoluer, dans la mesure où nous irions vers son enrichissement.

Nous souhaitons une prise de conscience collective sur ce sujet.

Pour F.O.-DGFIP, il n'est pas bon que le GRH 10 ait perdu 40 % de son volume sans aucune concertation.

En matière de formation le raisonnement ne peut se cantonner au budgétaire.

C'est pourquoi pour Force Ouvrière nous rappelons 4 points essentiels :

CAP Nationale :

Son cadre nous met à l'abri de toute suspicion en favoritisme et permet d'assurer un bon niveau d'information collective. Elle permet aux représentants des personnels de se prononcer sur les conditions et modalités de sélection.

Quelques années de pratique avant d'être chargé d'enseignement :

C'est le meilleur moyen de maintenir le côté professionnel de l'ENFiP. L'enseignant recruté qui a déjà exercé un des « métiers » de la DGFIP est en capacité de mieux transmettre son savoir-faire aux stagiaires.

Volumétrie de la formation des enseignants :

Le chiffre 10 qui suit le début de la désignation du stage pédagogique à destination des nouveaux enseignants représentait sa durée en nombre de semaines. Aujourd'hui il y a en quelque sorte tromperie, car dans l'absence totale de concertation 4 semaines sont passées à la trappe, mais tactiquement il n'a pas été rebaptisé GRH 6 !

Clairement pour Force Ouvrière le déroulement de ce stage doit être revu :

En premier lieu, il existe actuellement une période qui tout en comprenant des éléments de formation à la pédagogie se termine par une épreuve de sélection aux fonctions de chargé d'enseignement.

Mais pour **F.O.-DGFIP**, même si cette phase n'atteint pas les 10 semaines initiales, il est nécessaire que les épreuves de sélection mises en place par l'administration, se déroulent devant un jury composé à la fois d'enseignants expérimentés et de membres de la direction de l'école, et bien évidemment en situation c'est-à-dire devant un auditoire type.

Mais le plus important c'est qu'il faut mettre en place une véritable période de formation approfondie, car nul ne peut faire l'impasse d'une réflexion sur « qu'est ce qu'apprendre », y compris dans une école professionnelle.

Cette réflexion doit être menée par chaque enseignant.

Pour qu'elle soit efficace mieux vaut qu'elle soit guidée par un psychologue d'éducation.

Cette deuxième période, vu les compétences demandées, pourrait faire appel pour partie à des professionnels extérieurs à l'ENFiP plutôt issus du monde universitaire.

Elle pourrait aussi être l'occasion de découvrir ce qui se fait en matière de pédagogie dans d'autres lieux d'enseignements et par « croisement » ouvrir notre communauté enseignante à l'écoute d'autres.

L'ouverture aux autres a toujours été synonyme d'enrichissement et de modernité, à l'opposé du repli sur soi, léthargie au réveil incertain.

Le tuilage :

Si l'expression peut prêter à sourire pour certains il n'en demeure pas moins que pour nous elle a toute son importance.

La transmission des bonnes pratiques passe aussi par un démarrage progressif des enseignements.

Afin d'arriver à caler de telles périodes il est évident qu'il faut mettre en œuvre une certaine forme de gestion prévisionnelle des emplois plus que dans les discours, d'où encore une fois l'utilité du cadrage de la CAP Nationale.

➤ **Questions et remarques sur le contenu de cette CAP**

Dans le cadre des travaux préparatoires nous avons, par courriel du 27 janvier, souhaité obtenir le volume prévisionnel des besoins d'enseignants attendus dans chaque établissement, pour les formations initiales et le cours de carrière, nous insistons bien sur les deux. Et c'est aussi l'occasion de rappeler que **F.O.-DGFIP** est favorable à la mixité des enseignements,

Formation Initiale et Formation en Cours de Carrière, dans chaque établissement.

Pour en revenir aux chiffres demandés, l'administration ne fait pas preuve de clarté en ne nous communiquant pas les données avant la tenue de la CAP.

Nous avons également demandé le classement des 172 postulants par ordre de valeur que vous leur reconnaissez et non pas par ordre alphabétique. Nous regrettons le refus de votre part d'accéder à notre demande, car il est évident que les échanges en auraient été clarifiés.

Nous dénonçons, l'absence de transmission, par l'administration, des fiches de notation, qui semblent faire partie intégrante des critères de présélection des candidats. Cette rétention ne contribue pas une fois de plus, à faciliter les travaux des élus.

Nous vous demandons un recrutement plus important de chargés de missions d'enseignement et de permanents pédagogiques afin de garantir une formation de meilleure qualité. En effet les besoins de formation vont s'accroître en raison notamment, des nouvelles règles de gestion instaurées en 2014, avec des changements de filière devenus possibles, et les parcours associés mis en place. Comme ces parcours ont un caractère obligatoire, on se trouve bien dans la certitude de formations à délivrer et non plus dans l'hypothèse! 2014 c'est la banalisation pour les inspecteurs, et les années suivantes l'accroissement sera encore plus important car il concernera les B et les C.

Vous nous avez communiqué le volume prévisionnel des stagiaires qui augmente sensiblement en 2014. Mais nous ne sommes pas dupes, en raison de la

poursuite de la politique d'austérité, nous craignons que le volume des promotions suivantes ressemble à celle de 2013 en contradiction avec les besoins des services. Si tel était le cas, nous nous interrogeons sur le devenir des chargés de mission d'enseignement et des établissements ?

Pour conclure, sur un plan plus général, F.O.-DGFIP défend, entre autres, les revendications suivantes :

- L'arrêt immédiat de la démarche stratégique à la DGFIP.
- L'arrêt des suppressions d'emplois, des réorganisations et des restructurations.
- Le maintien de l'intégralité des missions dans le ressort de la DGFIP.
- Le maintien des statuts particuliers et de tous nos droits et garanties (régime indemnitaire).
- Le maintien de l'ensemble des établissements de l'ENFiP.
- Le maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE.
- La défusion CDI-CDIF.
- Un réel bilan contradictoire de la fusion.
- Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 5 % et l'octroi d'un rattrapage pour tous.
- Une revalorisation immédiate du régime indemnitaire.
- Nous rappelons que **F.O.-DGFIP** refuse les statuts interministériels.

F.O.-DGFIP s'oppose à la mutualisation des fonctions supports au sein des ministères économiques et financiers, source de liquidation des services transverses directionnels.

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP